

**ASSOCIATION SYNDICALE LIBRE**

« Le Pré Saint-Nom »

4 allée de la forêt de Marly

78 860 – SAINT-NOM-LA-BRETÊCHE

site : [www.pre-saint-nom.org](http://www.pre-saint-nom.org)

Tél : 01 30 80 20 25

St-Nom, le 11 décembre 2002

**Mesdames et Messieurs**

**les Résidants de P.S.N.**

### **Travaux divers : Bacs à fleurs + Chapeaux de cheminée**

Monsieur Loiseleur – 3 rue des Sablons - 72 800 – Aubigne Racan –

Tél : 02 43 46 23 44 – travaille dans notre Résidence depuis environ 3 ans. Il a réalisé divers travaux de bâtiment sur de nombreuses villas, y compris pour l' A.S.L. de Pré Saint-Nom, comme la peinture / nettoyage de nos 95 lampadaires.

Compte tenu des difficultés rencontrées par certains d'entre vous pour faire exécuter des **travaux spécifiques**, nous lui avons demandé de bien vouloir nous donner des devis pour :

**+ Bacs à fleurs en PVC** : pour les villas de type **Forsythia**.

( le modèle est visible au 10 square des Belles-Feuilles. )

Prix : **243,92 euros TTC** pour 4 bacs à fleurs

Ce prix correspond à la fourniture des bacs et à leur pose, avec remise en état éventuelle des ferrures de fixation si nécessaire

(NB : possibilité d'en commander 6 pour 365,88 euros TTC).

**+ Chapeau de cheminée** : pour villa **Gentiane + Forsythia + Uriella**.

( chapeau en tôle inox de 3 mm ).

Prix : **152,79 euros TTC**

Ce prix comprend la dépose de l'ancien chapeau et la pose du nouveau, ainsi que la mise en peinture de la souche de cheminée.

(une minoration du prix de 30 euros serait appliquée dans le cas où il y aurait au moins 10 commandes)

#### ***Processus de commande***

Les commandes sont à adresser **directement à Mr Loiseleur**, accompagnées d'un chèque d'un montant de 50% des prix mentionnés ci-dessus.

*Pour les commandes de chapeaux de cheminée, nous vous demandons de passer votre commande **avant le 15/1/2003**, en nous transmettant une copie de votre commande, ceci afin de nous permettre de compter le nombre de commandes et, in fine, de justifier de la remise prévue.*

**La Commission Initiatives.**

**NB** : cette circulaire sera mise sur le site Internet de PSN